

Motion présentée par les élu.es des personnels enseignant.es au C.A. du LGT Laënnec

« **Les élu.es des personnels au C.A. du LGT Laënnec** protestent contre les conditions de la préparation de rentrée 2019.

La dotation horaire insuffisante en Heures-postes (HP) - en baisse de 14HP - et le nouveau mode de calcul du fait de la réforme imposée pour les niveaux de Secondes et de Premières mettent de fait en opposition les enseignements de tronc commun, de spécialités, d'options et l'AP. En particulier, la dotation horaire pour les spécialités ne finance que trois spécialités par classe, et la « part variable », censée financer à la fois l'AP les dédoublements dans les enseignements et les options, est insuffisante. Dans de telles conditions, **les élu.es des personnels** ne peuvent pas envisager sereinement les hypothèses de répartition horaire de la dotation.

S'agissant des orientations proposées actuellement par la direction - décision sur le nombre de groupes pour les enseignements de spécialités, choix de dédoublements et de groupes selon les disciplines, moyens horaires mis sur l'AP - celles-ci reposent sur des choix qui ne semblent pas avoir d'alternative.

**Les élu.es des personnels** ont porté à plusieurs reprises la demande unanime des collègues d'une réunion sur un temps banalisé pour débattre collectivement des choix de répartition. Elles/ils constatent que la direction de l'établissement n'a pas répondu à cette demande.

**Les élu.es des personnels au C.A.** sont particulièrement inquiet.es de la manière dont les choix de la direction se traduiront concrètement dans les emplois du temps des classes et les services des enseignant.es à la rentrée 2019. Elles/Ils alertent la direction de l'établissement sur les risques importants de dégradation du climat de travail dans l'établissement.

**Les élu.es des personnels au C.A. du LGT Laënnec** demandent à la direction que des pistes alternatives d'organisation soient envisagées et que l'impact sur les Emplois du Temps et les services soit pris en compte. Aux autorités académiques, **les élu.es demandent** des moyens supplémentaires en Heures-postes (HP), en particulier pour l'AP qui ne peut pas être imposée sans financement et qui ne doit pas empiéter sur les moyens nécessaires à la bonne marche des enseignements. »

Motion soumise au vote du C.A.

POUR 9

CONTRE 0

ABSTENTION 8

NPPV 0